

Vrai-faux couvre-feu à Troyes :

LA GAUCHE DÉNONCE UNE MESURE « IMPROVISÉE » ET DEMANDE SON RETRAIT

Le groupe de gauche du conseil municipal de Troyes monte au créneau contre l'arrêté pris par le maire François Baroin visant à interdire aux parents de laisser leurs enfants mineurs seuls dans le centre-ville entre 23 heures et 6 h 30. Présentée comme une mesure de « protection de l'enfance », cette disposition s'apparente, selon les élus de gauche, à un couvre-feu déguisé pour les mineurs non accompagnés.

PAR CAMILLE LAINÉ

Pour Charline Briot, cette décision soulève de nombreuses interrogations, tant sur la méthode que sur son efficacité. « Cette mesure est improvisée, incohérente, inefficace, juridiquement fragile et hors sol », estime l'élue, qui regrette l'absence totale de concertation avec les acteurs concernés.

Le groupe de gauche déplore également que le dispositif s'applique indistinctement à tous les mineurs. « On met dans la même catégorie un enfant de 12 ans et un adolescent de 17 ans », souligne Charline Briot. Les élus estiment qu'une véritable politique de prévention devrait tenir compte des réalités de terrain plutôt que de proposer une réponse uniforme. De plus, la majorité municipale n'a fourni aucune donnée chiffrée ni diagnostic territorialisé prouvant une hausse de la délinquance aux heures visées qui justifierait une telle mesure d'exception.

Ils dénoncent également un dispositif limité au seul centre-ville. « Si l'objectif est réellement de protéger les jeunes, pourquoi concentrer la mesure sur un seul secteur de la ville ? », interrogent-ils, voyant davantage « une opération d'éviction » qu'une véritable politique éducative.

Au-delà du principe, les élus mettent aussi en doute la faisabilité de l'arrêté. Ils estiment qu'une mesure difficilement applicable faute de moyens humains ne pourra pas produire les effets attendus. « Une mesure impossible à appliquer n'améliore pas la sécurité. Elle affaiblit la crédibilité de la parole publique », affirme Charline Briot.

Cet arrêté « de protection » vise à masquer le désengagement de la municipalité dans les politiques de jeunesse, d'éducation populaire et de médiation sociale.



François Baroin fait le choix de la communication sécuritaire plutôt que celui de la cohésion sociale.

Les élus proposent ainsi de renforcer les moyens consacrés à la prévention en développant le nombre de médiateurs, en élargissant les horaires d'ouverture des équipements sportifs et en apportant un soutien accru aux familles. Ils plaident également pour une approche globale de la sécurité, intégrant les enjeux sociaux mais aussi l'adaptation de la ville au changement climatique.

En attendant, le groupe de gauche demande le retrait pur et simple de l'arrêté municipal et apporte son soutien à la Ligue des droits de l'Homme de l'Aube, qui a déposé vendredi 26 juin un recours en référé devant le tribunal administratif, considérant qu'on ne peut pas assurer la sécurité des personnes en rognant leurs libertés et leurs droits. L'association considère que ce texte instaure, sans le nommer, un véritable couvre-feu pour les mineurs et souhaite obtenir sa suspension.

Le Parti communiste français estime que ce type de mesures essentiellement répressives ne permet pas de répondre durablement aux enjeux de sécurité. Il plaide pour une politique de prévention ambitieuse, reposant sur des services publics renforcés, davantage de moyens pour l'éducation, les éducateurs de rue, les associations et l'accompagnement des familles, afin d'apporter des réponses de fond aux difficultés rencontrées par une partie de la jeunesse.

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'UD CGT AUBE

Réunis en congrès de l'Union départementale, les syndiqués de la CGT Aube ont renouvelé leurs instances. Une commission exécutive largement renouvelée a été élue, avec un bureau composé de sept membres respectant la parité femmes-hommes. Les congressistes ont également fixé les priorités du mandat à venir.

PAR LDA

Si les retraites demeurent une revendication majeure, l'organisation entend poursuivre son engagement sur plusieurs fronts : défense des services publics, emploi, salaires, égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La CGT souhaite notamment renforcer son action en faveur de la transparence salariale et faire du 8 mars un temps fort de mobilisation.

Le congrès a également été l'occasion d'évoquer les échéances à venir. La CGT participera à une manifestation européenne à Strasbourg dès la rentrée et poursuivra ses campagnes de terrain pour développer la syndicalisation. L'organisation veut aller à la rencontre des salariés dans les entreprises et renforcer sa présence dans les secteurs où elle est encore peu implantée.

Les débats ont aussi porté sur le contexte international. Les congressistes ont réaffirmé leur engagement contre le racisme et les discriminations, ainsi que leur soutien au peuple palestinien, estimant que le mouvement syndical devait défendre plus largement les valeurs de démocratie, de justice sociale et de paix.



Avec près de 80 % des syndicats représentés et environ 168 délégués présents au cours des deux journées, les dirigeants de l'Union départementale se sont dits satisfaits de la participation. Ils ont également souligné l'arrivée de nombreux nouveaux adhérents, notamment des jeunes et des femmes, dont beaucoup souhaitent s'investir rapidement dans la vie de l'organisation. La CGT entend désormais améliorer leur accompagnement afin de favoriser leur engagement durable.

Les dirigeants de l'Union départementale ont insisté sur le caractère démocratique du congrès. Malgré des échanges parfois nourris, les décisions ont été prises dans le respect des débats et des votes, dans un climat jugé convivial et fraternel.

Le congrès a également permis de renouveler largement les instances dirigeantes de l'organisation, avec l'élection d'une Commission Exécutive rajeunie et d'un bureau paritaire chargé de mettre en œuvre les orientations adoptées pour les trois années à venir.

Cette C.E. a également réélu Sylvie Gateau comme secrétaire générale de l'Union département CGT de l'Aube.

ENTRE GALÈRE ET ESPOIR

La galère ça fait partie de notre quotidien
On voudrait bien partir pour faire le vide,
Mais on n'a pas les moyens pour faire le plein,
Cette année encore nos vacances, f'ront un bide.

Dans des paradis, du fric il y en a à la pelle
Il voyage de main en main dans des valises
Pour qu'au soleil certains se la coulent belle
Pendant c'temps-là, ils nous font croire à la crise.

On pourrait au moins avoir un bon salaire
S'ils se partageaient moins de dividendes
Mais il faut qu'on fasse avec notre misère
On n'est pas dans l'bon plateau de la balance.

Sur nos métiers, jusqu'au au fond des mines
On a respecté l'ouvrage et le savoir-faire
Sans honte ils ont cassé et vendu nos usines
Pour au bout du monde fabriquer moins cher.

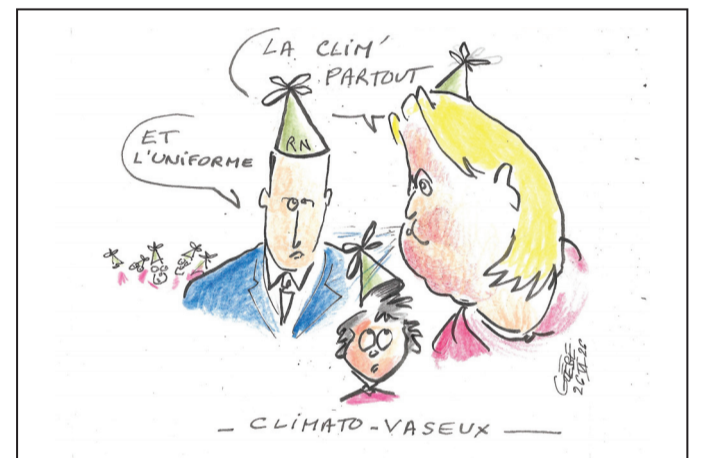
Travail sans frontière, au prix d'la misère,
Pour nous faire le coup de la concurrence,
Faire croire que l'ennemi est au-d'là des mers
Mais c'est sans compter avec notre conscience.

Parce qu'un jour il faudra bien que ça change
Pour que ceux qui créent toute la richesse,
Qu'ils comprennent bien ceux de la finance
Que notre vie vaut mieux qu'un tiroir-caisse.

Pour changer la donne et nos lendemains
Il ne suffira pas de lever les yeux au ciel
Il faudra s'serrer les coudes et lever le poing
Pour que d'la rue jaillissent mille étincelles.

Par la lutte prendre en main notre destin
C'est le seul moyen pour briser nos chaînes
Et leur reprendre ce qui nous appartient
Pour faire de notre avenir un arc-en-ciel.

L'OEIL DE GLEBE



**ABONNEZ-VOUS ! : 20 €
à La Dépêche de l'Aube
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN**

22^{ème}, avenue Anatole-France 10000 - TROYES
03 25 73 32 82 - ladepechedelaube@wanadoo.fr

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



« FAUT-IL PLEURER, FAUT-IL EN RIRE ? »

Deux candidats (le titulaire étant collaborateur de Jordan Guittou et le suppléant adjoint au maire de Virey-sous-Bar) envisageaient de se présenter aux prochaines sénatoriales sous les couleurs du RN. Fichtre ! Ils allaient pouvoir discuter, amender, proposer des Lois. Mais, dans leur élan, qu'on imagine enthousiaste, ils en avaient « oublié » une, de loi, et qui ne date pas d'hier : LA PA RI TÉ !

Ni en rire, ni en pleurer, mais combattre, mot à mot, pied à pied, femmes et hommes unis dans cette bataille contre quoi ? disons... au mieux l'incompétence au pire le mépris de l'égalité femmes hommes.

WORTEGEM

A NOS LECTEURS

Vous ne recevez pas *La Dépêche de l'Aube* le samedi dans votre boîte à lettre ?

appelez le **3631**

La Poste assume la mission de service public de la distribution des journaux et hebdomadaires afin de garantir le pluralisme par l'égal accès à l'information. Cette mission est mise à mal par de fréquents retards.

Nous vous invitons à signaler tout problème d'acheminement de *La Dépêche de l'Aube* au 3631.

(Service gratuit+prix d'un appel), le numéro mis à disposition des usagers de La Poste et à en informer *La Dépêche* à : ladepechedelaube@wanadoo.fr

La Dépêche de l'Aube



OTHE ARMANCE FESTIVAL 2026
FESTIVAL ITINÉRAIRE du 3 Juillet au 17 Octobre Aube & Yonne

KEZIAH JONES | DUB INC
PIERPOLJAK | OLDELAF | CELKILT
THE LOCOS (EX SKA-P) | TOM FRAGER
LA P'TITE FUMÉE | JEANNE CHERHAL
TAMBOUR: BARCELLA, SYRANO, ORDŒUVRE | PICON MON AMOUR
BARDIX LE GAULOIS | LES FILS DU FACTEUR | LES P'TITS YEUX
NOR'MAD (EX MES SOULIERS SONT ROUGES) | RADIO MOUTARDE
JASON MIST | TRIO NGAZI | TROJKA NOMAD | LUCIEN CHEENNE
EXOTICA LUNATICA | THE ROOFTOP BARBER SHOP | MARGAUX CLAUDEL
VAL & JEAN | THIBAUT ESKALT | UN SAUMON DANS TA FACE | PERCHÉ

WWW.FESTIVALENOTHE.NET

www.aubeane.fr

Aubeane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

03 25 79 10 43

TROYES • ROMILLY-SUR-SEINE • BAR-SUR-AUBE

AU FIL DE L'ÉTÉ 36 (3)

Le premier mai 1936, *La Dépêche de l'Aube* rend compte d'une mobilisation ouvrière exceptionnelle. À Troyes comme dans tout le pays, de nombreuses usines sont à l'arrêt, la grève est largement suivie et près de 5 000 manifestants défilent dans les rues.

Pour l'hebdomadaire communiste, cette démonstration de force annonce une nouvelle étape des luttes sociales.



PAR PIERRE MATHIEU

Le 3 mai 1936, la victoire électorale du Front populaire accélère encore les événements. Léon Blum accepte de former le gouvernement, mais celui-ci n'entre en fonction que le 4 juin. Dans cet intervalle, les grèves se multiplient. Parties de l'aéronautique, elles gagnent rapidement la métallurgie puis l'ensemble du pays.

L'occupation des usines, pratique jusqu'alors inédite, se généralise. De semaine en semaine, *La Dépêche de l'Aube* suit l'extension du mouvement, relaie les revendications et accorde une place importante à l'expression des principaux responsables syndicaux : Marcel Mathieu (syndicat du textile) et Adrien Gennevois (Union locale de Troyes).

Les accords de Matignon des 7 et 8 juin constituent une première victoire. Le journal en souligne aussitôt l'importance : augmentations de salaires, reconnaissance du droit syndical, délégués ouvriers, conventions collectives... Mais il rappelle aussi que rien n'est définitivement acquis. Dans les entreprises, il faut désormais faire appliquer ces décisions et obtenir satisfaction sur les revendications particulières.

Dans l'Aube, les organisations syndicales préparent minutieusement l'action. Textile, métallurgie, bâtiment : des cahiers de revendications sont élaborés et remis aux directions. Le rapport de force est favorable aux salariés. La CGT laisse au patronat une alternative simple : négocier ou s'exposer à des grèves avec occupation.

Le numéro du 13 juin accorde une large place au textile, principale industrie du département. Adrien Gennevois, secrétaire de l'Union locale de la CGT de Troyes, y retrace les négociations conduites sous l'égide de l'inspecteur départemental du Travail. L'accord conclu avec la Chambre patronale prévoit notamment une augmentation générale de 10 % des salaires, la liberté syndicale et l'engagement d'appliquer les futures lois sur la semaine de quarante heures, les congés payés et les conventions collectives.

Pour autant, *La Dépêche de l'Aube* montre que ces premiers succès ne mettent pas un terme au mouvement. Dans plusieurs entreprises, dont Devanlay-Recoing, les ouvrières et ouvriers doivent avoir recours à la grève avec occupation afin d'obtenir l'application effective des accords et la satisfaction de leurs revendications.

À suivre

Culture

LA CANTATRICE CHAUVRE
Une pinte de rire qui fait du bien

Eugène Ionesco s'était bien amusé en écrivant cette pièce loufoque en 1950. Mais elle n'avait diverti que quelques-uns de ses amis, Queneau ou Grasset, et déçu le public qui l'avait copieusement sifflée.

PAR JEAN LEFÈVRE

Il est vrai que ce vaudeville ne répondait pas aux canons habituels du théâtre de l'époque dont il prenait plutôt le contre-pied. Il en critiquait le langage ou la psychologie. Il s'inscrivait aussi dans une crise profonde du langage littéraire dénoncée par Roland Barthes.

Mais en 1957 tout bascule, la pièce est jouée 20 000 fois et, 65 ans après, on la joue encore. C'est le TPC¹ qui s'en empare, au théâtre Gérard Philipe pour son Atelier de théâtre. Ionesco est un des maîtres du théâtre de l'absurde. Les troupes amateurs adoraient s'y frotter à cause de ce pied de nez au langage et du burlesque des situations. Mais, sous-entendue, était aussi accusée l'absurdité d'un monde sortant de la guerre. Le TPC a jugé que cela pouvait convenir au nôtre.

Le public, lui, est venu aussi pour oublier ses soucis et applaudir six excellents comédiens qui ont su, grâce au TPC, bousculer

le bon sens, découdre le beau langage, se moquer de personnages ridicules, vidés d'humanité. Et vive la bouffonnerie, donc !

Deux couples se font face, les Martin, et les Smith, aussi loufoques les uns que les autres. Jolie prestation de Gérald Bazin. Et d'Émilie Martins pour le premier et de d'Aude Caille et Jean-Pierre Cahier pour le second. Les personnages de la bonne (Anna Zajac) et du capitaine des pompiers (Stéphane Rieu) tiennent fort bien leur rôle décalé et bouffon. Tout ce tohu-bohu ne peut être savouré que grâce au travail de mise en scène des répétitions de Marie-Hélène Aïn et de Catherine Lefèvre.

Faut-il tirer une leçon aujourd'hui de cette critique féroce du langage accusé de ne plus être efficace pour mener les combats d'aujourd'hui ? Mais est-ce seulement le langage qui permettra de changer la vie ?

1) Théâtre Populaire de Champagne.

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'une décision en date du 10/06/2026,

L'associée unique de la société BS, SAS au capital de 3 680 000€ ayant son siège social 7 Route de Cupigny 10150 CRENEY PRES TROYES, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°440 067 239, a décidé :

- de renouveler le mandat de la société FORVIS MAZARS (anciennement MAZARS) en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

- de nommer en remplacement de la société FIDUCIAIRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

La société CBA SARL au capital de 7 500,00 € dont le siège social est situé 45 Rue Kléber 92300 LEVALLOIS PERRET immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 382 420 958. Modifications seront faites au RCS de TROYES.

SAS COLOMBUS (anciennement COLOMBUS)

Société par actions simplifiée unipersonnelle à capital variable
Capital souscrit : 18 000 €
Siège social : 1 rue Armande Gandon 10300 SAINTE-SAVINE
SIREN 981 816 630 – RCS TROYES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique également Président de la société, Monsieur Ismaël NDOPOLA, prises en date du 25 juin 2025, il a été décidé :

I - D'apporter aux statuts de la SAS du 23 septembre 2023, des modifications et reformulations, visant la dénomination sociale de la société et son sigle.

II - De procéder à la reformulation de l'article 2 des statuts portant sur de l'objet social de la société, en ce qui concerne ses principales activités, et remplacé par une nouvelle rédaction intégrant l'exploitation d'un fonds de commerce de bar, brasserie, restaurant, salon de thé, la préparation et la vente de plats sur place, à emporter ou en li-

vraison, l'organisation de manifestations événementielles, ainsi que toutes activités connexes et complémentaires.

III - De transférer le siège social de la société. Le siège social est transféré à compter du 25 juin 2025, du 1 rue Armande Gandon - 10300 SAINTE-SAVINE au : 11 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 10000 TROYES
Les articles des statuts relatifs à la dénomination sociale, au sigle de la société, à l'objet social et au siège social ont été modifiés en conséquence. Il sera procédé à la mise à jour des statuts.
Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis, Le Président

DISSOLUTION

SAS GT METALLIK
SAS au capital de 5000,00 euros
Siège social :
Chemin de la Croix Le Village
10150 AUBETERRE
RCS n°983920869- RCS TROYES

L'AGE du 31/05/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter

du 31/05/2026.
Monsieur Arnaud MILLION, demeurant 25 rue des Vaucelles, 10 800 BU-CHÈRES a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

SAFDB

Société par actions simplifiée En liquidation
Capital social : 15.000,00 euros
Siège social : 7 Rue de l'Etang 10280 FONTAINE LES GRES
RCS TROYES 523634137

L'AGE du 24/06/2026 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/04/2026
La société sera radiée au RCS de TROYES